

BANDO MAGGIA 2026 APPEL À DEUX RESIDENCES D'ÉCRITURE À MAGGIA

Le Département de l'éducation, de la culture et du sport du Canton du Tessin, par l'intermédiaire de l'Office de la culture, ouvre un appel à deux résidences de création littéraire d'une durée de deux mois à Maggia, dans le but de favoriser les relations entre les candidat·es sélectionné·es et le territoire d'accueil, ainsi que de promouvoir les échanges culturels.

L'appel 2026 est ouvert aux écrivain·es suisses majeur·es ou résidant en Suisse depuis au moins 5 ans. Le/la candidat·e sélectionné·e reçoit une indemnité journalière de subsistance équivalente à une contribution mensuelle de CHF 2'000 à la Residenza Sotto le Piazze à Maggia **du 1er mai au 30 juin 2026 (Résidence de printemps)** et **du 1er septembre au 31 octobre 2026 (Résidence d'automne)**.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer: - une lettre de motivation pour la candidature - une description du projet qu'il/ elle voudrait réaliser pendant la période de résidence choisie (printemps ou automne) - copie d'un document d'identité et Curriculum Vitae indiquant les participations précédentes à résidences et bourses artistiques, les prix reçus et les publications rédigées.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 3 novembre 2025.

Les participant·es seront informé·es du résultat de l'appel le 1 décembre 2025.

Les candidatures doivent être envoyées en format numérique à l'adresse decs-sc@ti.ch, sous le titre "Appel à candidatures Maggia Printemps" (1er mai - 30 juin 2026) ou "Appel à candidatures Maggia Automne" (1er septembre - 31 octobre 2026).

La sélection est effectuée par un comité d'experts et de représentants des institutions.

La résidence est limitée aux écrivain·es sélectionné·es. Aux candidat·es sélectionné·es est demandé: un bref rapport de la période de résidence, une lecture ou une participation à une rencontre publique et la remise de leur projet en vue d'une éventuelle contribution à une publication du Département.